

**CONVENTION DE FINANCEMENT**  
**DE L'ASSOCIATION OPRA A LECCIA COMITE DE QUARTIER**  
**(Plateforme Mobilité)**

Entre

**La Collectivité de Corse**, représentée par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse,  
d'une part, siège 22 cours Grandval, BP 215, 20187 AIACCIU Cedex 1

Et

**L'Association Opra A Leccia Comité de Quartier (OPRA)**  
dont le siège social est situé Centre social CAF Route Impériale 20600 BASTIA  
Représentée par sa présidente Mme LIEGAUD Angèle  
SIRET : 434 214 896 00020  
Nature juridique : Association Loi 1901  
d'autre part,

Vu le code général des collectivités territoriales, Titre II, Livre IV, IVème partie,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L. 151-1 et L. 115-2,

Vu la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

Vu la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire,

Vu la délibération n° 17/076 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mars 2017 approuvant le plan de lutte contre la précarité,

Vu la délibération n° 23/ CP de la Commission Permanente du 4 octobre 2023,

**Il est convenu ce qui suit :**

**ARTICLE 1 - Objet de la convention**

Dans le cadre de la politique d'insertion menée par la Collectivité de Corse, la présente convention a pour objet de définir les conditions de financement des actions d'accompagnement mises en œuvre par l'association OPRA visant à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA et intervenant principalement dans le champ de la mobilité.

**ARTICLE 2 - Durée de la convention**

La présente convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Elle est conclue pour une durée de 12 mois.

## **ARTICLE 3 - Modalités d'exécution**

### **3.1 Définition et détermination du public visé par la convention**

Nombre de bénéficiaires : 35 bénéficiaires du RSA  
Territoire d'intervention : Bastia et son agglomération

### **3.2 Modalités de réalisation des actions d'insertion**

#### **3.2.1 Actions et contenu**

L'association met en œuvre des actions ayant pour objectif d'accompagner les publics fragiles ou dépendants sur le plan de la mobilité afin de favoriser leur insertion sociale et professionnelle *via* une Plateforme mobilité permettant d'apporter dans le champ de la mobilité, des solutions individualisées, pertinentes et durables.

Elle s'engage également à mettre en œuvre des actions de coordination des acteurs régionaux de la mobilité *via* le réseau Mob In Corsica.

#### **3.2.2 Objectifs quantitatifs**

L'association OPRA s'engage à mettre en œuvre en faveur de 50 bénéficiaires du RSA les actions suivantes :

- Bilans mobilité
- Locations
- Transports à la demande
- Accompagnements personnalisés

#### **3.2.3 Obligations diverses mises à la charge de la structure**

L'association affecte à cette action le personnel qualifié et les moyens nécessaires à sa réalisation.

Elle assure le recrutement et la gestion du personnel et s'engage à fournir à la Collectivité de Corse les informations relatives à la qualification et aux modalités de rémunération.

La structure est tenue de souscrire une assurance couvrant les dommages causés aux bénéficiaires ou de leur fait au cours de l'exécution des prestations dont elle a la charge.

## **ARTICLE 4 - Suivi et évaluation des actions**

Pour permettre à la Collectivité de Corse de procéder à l'évaluation des conditions de réalisation de l'action à laquelle elle a apporté son concours, l'association s'engage à lui transmettre chaque année :

- **Un bilan intermédiaire** signé par la personne habilitée à cet effet retraçant l'activité de la structure au cours du 1<sup>er</sup> semestre. Ce document doit être transmis au plus tard le 31 décembre de l'année N.

- **Un bilan d'activité** réalisé au terme de la convention faisant apparaître la liste des personnes aidées, les actions menées en leur faveur et les résultats obtenus. Ce document signé par la personne habilitée à cet effet doit être transmis au plus tard le 30 juin N+1.
- **Les comptes annuels** visés par le comptable et par le commissaire aux comptes de l'association le cas échéant et approuvé par l'assemblée compétente doivent être transmis au plus tard le 30 juin N+1.
- **Le compte-rendu de subvention conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006** pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration. Ce document retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues par la présente convention et doit être transmis au plus tard le 30 juin N+1.

***En cas de résultat déficitaire, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport déclinant les mesures dont la mise en œuvre, envisagée par la structure, et de nature à permettre un retour à l'équilibre des comptes ;***

***En cas d'excédent, le compte-rendu devra être accompagné d'un rapport indiquant les modalités de réaffectation du résultat. Dans ce cas, la Collectivité de Corse se réserve le droit de diminuer son concours à concurrence de l'excédent réalisé.***

Les documents devront être adressés à Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse.

## **ARTICLE 5 - Modalités financières**

### **5.1 Montant de la subvention**

Une participation aux frais de fonctionnement de la structure d'un montant de **20 000 €** est attribuée à ladite structure pour la mise en œuvre de l'action visée par la présente convention.

### **5.2 Modalités de paiement**

La subvention annuelle est créditée au compte de la structure par la Collectivité de Corse de la manière suivante :

- le versement d'une **avance de 50 %** à la signature de la convention
- le versement de **30 %** sur présentation d'un bilan intermédiaire
- le versement du **solde (20 %)** au terme de la convention, sous réserve du respect par la structure des obligations mentionnées à l'article 4 de la présente convention.

### 5.3 Réfections

**Une réfaction de 5 % sera appliquée sur le montant global de la subvention au moment du versement du solde si l'objectif mentionné à l'article 3.1 n'est pas atteint.**

La participation est imputée sur les crédits d'insertion prévus au Programme 5122 Chapitre 9344 Fonction 444 compte 65748 du budget de la Collectivité de Corse.

La contribution financière sera créditée au compte de la structure sous visé, selon les procédures comptables en vigueur et sous réserve de l'inscription des crédits de paiement nécessaires au budget de la Collectivité de Corse.

Structure	OPRA-A-LECCIA-COMITE DE QUARTIER
Agence bancaire	Caisse d'Epargne
N° de compte	08004234377
Code établissement	11315
Code guichet	00001
Clé RIB	50

#### **ARTICLE 6 - Contrôle de l'exécution de la convention**

L'association s'engage à faciliter à tout moment le contrôle par la Collectivité de Corse et lui fournit les éléments permettant de vérifier la réalité des actions d'insertion, leurs résultats, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

#### **ARTICLE 7 - Reversement**

La Collectivité de Corse contrôle annuellement et à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre de l'action. Elle peut le cas échéant exiger le remboursement de la quote-part équivalente de la contribution financière.

En cas d'inexécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par la structure sans l'accord écrit de la Collectivité de Corse, celle-ci peut exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la participation après examen des justificatifs présentés par l'association et après avoir préalablement entendu ses représentants. La Collectivité de Corse en informe la structure par lettre recommandée avec accusé de réception.

#### **ARTICLE 8 - Obligation de discrétion**

L'association s'astreint au respect de l'obligation de discrétion dans la réalisation de l'action. Aucun renseignement ni aucun document concernant les bénéficiaires du rSa ne pourront être communiqués aux tiers, sinon pour l'exécution de la présente convention. Elle ne recueille ni ne conserve d'informations nominatives sur le bénéficiaire autres que celles nécessaires à la réalisation de l'action.

## **ARTICLE 9 - Publicité**

Toute action de communication devra faire mention du soutien financier de la Collectivité de Corse.

## **ARTICLE 10 - Résiliation**

La présente convention cesse immédiatement en cas de dissolution ou de changement d'objet social du cocontractant.

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

## **ARTICLE 11 - Litiges**

En cas de litige résultant de l'interprétation ou de l'application de la présente convention, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre pour parvenir à un règlement amiable dudit litige.

En cas d'échec de la conciliation, le différend sera porté devant le tribunal administratif de Bastia, villa Montepiano 20407 Bastia CEDEX.

Fait à AIACCIU, le

**La présidente de l'association OPRA Le Président du Conseil exécutif de Corse**

**Gilles SIMEONI**

# Budget de l'ORGANISME

EXERCICE

2023

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 - Achat</b>	<b>125 200,00</b>	<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestation de services</b>	<b>19 600,00</b>
Prestations de services	84 200,00	Ventes	19 600,00
Achats matières et fournitures	25 000,00	<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	<b>5 700,00</b>
Autres fournitures	16 000,00	Tarifications	5 700,00
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>40 671,00</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>533 004,00</b>
Locations	32 271,00	Politique de la Ville/P147	44 500,00
Entretien et réparation	1 000,00	Cité éducative	20 900,00
Assurance	7 400,00	Autres ministères:Fonjep,dreets, francerelance,drac	56 174,00
Documentation		Région	113 400,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>48 528,00</b>	udaf	1 500,00
Rémunérations intermédiaires, honoraires, vacations	27 696,00	Intercommunalité : EPCI	17 500,00
Publicité, publications	1 100,00	Commune	42 910,00
Déplacements, missions	13 232,00	Organismes sociaux	47 985,00
Services bancaires, autres	6 500,00	mecenat EDF+AUTRES	60 000,00
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	SYVADEC+ UNIVERSITE +	3 600,00
Impôts et taxes sur rémunérations		LOGIREM +VINVI	25 640,00
Autres impôts et taxes	0,00	ASP / emploi aidés	84 455,00
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>399 736,00</b>	Autres établissements publics:logirem univ de corse	10 600,00
Rémunération des personnels	310 547,00	Aides privées telemaque	3 840,00
Charges sociales	87 589,00	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>55 931,00</b>
Autres charges de personnel	1 600,00	Dont cotisations, dons manuels ou leges	55 931,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
Autres charges de gestion courante		Produits financier	
<b>66 - Charges financières</b>	<b>100,00</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
Charges financières	100,00	Produits exceptionnels	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>78 - Report ressources non utilisées d'opérations antérieures</b>	<b>13 000,00</b>
Charges exceptionnelles	0,00	Reports des années antérieures	13 000,00
<b>68 - Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	<b>13 000,00</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>
Dotations et provisions et engagements	13 000,00	Transfert de charges	
<b>69 - Impôts sur les bénéfices; participation des salariés</b>	<b>0,00</b>	<b>Ressources propres</b>	<b>0,00</b>
Impôts sur les bénéfices; participation des salariés		Ressources propres	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>627 235,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>627 235,00</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>29 942,00</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>29 942,00</b>
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	21 942,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	8 000,00	871 - Prestations en nature	8 000,00
862 - Prestations		875 - Dons en nature	
864 - Personnel bénévole	21 942,00		
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>657 177,00</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>657 177,00</b>

Véfication de l'équilibre

0,00



F. Hugnet  
le 9/03/2023  
**ASSOCIATION OPRA**  
Centre Social F. Marchetti  
Route Royale - 20600 BASTIA  
☎ 04.95.34.47.89  
Siret : 434 214 896 00020  
Auto-école : I 16 02B 0001 0

11 JAN. 2023

Ogni dumanda hè da indirizzà cù u formulariu tipu à - Toute demande doit être adressée selon la domiciliation de l'association :

Cismonti - Haute-Corse	Pumonti - Corse-du-Sud
Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse Direction adjointe vie locale et services aux territoires Rond-point du Maréchal Leclerc - 20405 Bastia cedex 9	Monsieur le Président du Conseil exécutif de Corse Direction adjointe vie locale et services aux territoires 22 cours Grandval - BP 215 - 20187 Ajaccio cedex 1

## DICHIARAZIONI D'INTINZIONI DI DUMANDA D'AIUTU FINANZIARIU DÉCLARATION D'INTENTION DE DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

Nomu di l'associu - Nom de l'association : Association OPCA  
 N° siret : 434 214 896 000 20  
 Data d'immatriculazioni - Date d'immatriculation : 18/01/2011  
 Codici - Code APE : 8559 A  
 Numeru d'arrighjstramentu - N° d'enregistrement (uniquement pour les associations) : W2B 200 16 77  
 Indirizzu di a sedi sociali - Adresse du siège social : Centre Social François Marchetti Royale 20600 Bastia  
 Tel. : 06 14 88 14 03 Indizizzu elettroniku - courriel : fhuguet@opca.corsica  
 Attività principali - Activités principales : L'insertion sociale, professionnelle et animation jeunesse

(oghjustà i statuti) (joindre copie des statuts en vigueur)

Numaru d'aderenti - Nombre d'adhérents : 405

Cumuna(i) o territoriu(ii) - Commune(s) ou territoire concerné(s) par le fonctionnement de l'association demandeuse

Agglomération Bastiaise, quartiers périphériques de la ville de Bastia

Aggradimentu - Agrément :  OÙ  INNÒ - NON

Datu u - Délivré le : \_\_\_\_\_ da - par : \_\_\_\_\_

Risponsevali ligali - Responsable légal :  Signora - Madame  Signore - Monsieur

Casata - Nom : LIEGAULT . Nomu - Prénom : Angèle

Funzioni - Fonction : Présidente . Tel. : 06 28 75 70 66 Indizizzu elettroniku - courriel : angèle.liegault@gmail.com

Cuntattu - Contact dossier :  Signora - Madame  Signore - Monsieur

Casata - Nom : HUGUET . Nomu - Prénom : Françoise

Funzioni - Fonction : Directrice . Tel. : 06 14 88 14 03 Indizizzu elettroniku - courriel : fhuguet@opca.corsica

19 1 JAN 2023

AMMINISTRAZIONI - ADMINISTRATION :

Composizioni di u scagnu è di u consighiu d'amministrazioni - Composition du bureau et du conseil d'administration

Conformément aux statuts et au procès-verbal de la dernière assemblée générale électorale. Par ailleurs, si un ou des membres du conseil d'administration est salarié ou prestataire de l'association, joindre tout document l'autorisant et expliquer à quel titre il en est membre : représentant du personnel, participation à titre consultatif...

	Funzioni Fonction	Casata Nom	Nomu Prénom	Profissioni Profession	Mandatu elettivu Mandat électif <input type="checkbox"/> IÈ - OUI <input type="checkbox"/> INNÒ - NON Si oui lequel
Scagnu - Bureau	Présidente	LIEGAULT	Angele	Retraitée	
	Vice Présidente	AUBERTINI	Rosy	Associante Active	
	Tresoriere	A POURVOIR			
	Secrétaire	Boschetti	Tereza	Am. Sociale	
CA	Administrateur	BENASSI	Pascale	Professeur des écoles	
	Administrateur	KRIMI	Ali	Retraite	
	Administrateur	VERDONI	Joëlle	Mère au foyer	
	Administrateur	PETRIGNANI	Beigitte	Retraite	
	Administrateur	RUVOT	Anhoni	Retraite	
	Administrateur	ANORETTI	Robert	Retraite	

Rimborsu di spesi - Remboursement de frais des membres du bureau et conseil d'administration :

IÈ - OUI  INNÒ - NON  altri - autres

Particulari - Précisions :

(oghjusta i ghjustificativ - joindre justificatif - PV d'AG, statuts...)

SALARIATI DI L'ASSOCIU - SALARIÉS DE L'ASSOCIATION :

Casata è Nomu Nom et Prénom	Impiegu Emploi occupé	Contrattu Type de contrat (CDI, CDD...)	Data di reclutamentu Date d'embauche
Voiu ficha jointa : liste actualizate du personnel au 01/01/2023			

INFRASTRUTTURI - INFRASTRUCTURE(S) UTILISÉE(S) :

Accupazioni di localu - Utilisation d'un local ou de locaux  Miccu localu - Pos de local

Localu cuncinmati - Identification du ou des locaux concernés : Centre Social CCAS F. Marchetti Rte Royale 70600 Barchia + Recyclerie et Boutique Rte Royale

MUDALITÀ D'ACCUPAZION - MODALITÉS D'OCCUPATION :

Proprietariu - Propriétaire  Locataru - Locataire  cù affittu - avec bail  senza affittu - sans bail

Di gratis - Mise à disposition gracieuse  Incù curvinzioni - Avec convention  Senza curvinzioni - Sans convention

Cette mise à disposition gracieuse donne-t-elle lieu à évaluation par le prêteur ?  OUI  NON Si OUI, faire figurer ce montant aux comptes 86 et 87 des budgets et comptes de résultat.

DOCUMENTI FINANZIARI - DOCUMENTS FINANCIERS :

Contu di risultatu - Compte de résultat o - ou  CdR + bilanci - Compte de résultat + bilan

A cuntabilità hè tinuta da - La comptabilité est tenue :  l'associu stessu - en interne  da un pristarariu, quali hè - par un prestataire externe, lequel :

Hè ci un Commissariu à i conti - L'association dispose-t-elle d'un Commissaire aux comptes (associations percevant plus de 153 000 € de financements publics ou autres obligations légales ou statutaires) ? :

IÈ, quali hè - OUI, lequel : GECI  INNÒ - NON



11 JAN. 2023

**FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :**

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement : Projet "d'engagement des jeunes"

Attività currenti - Activités courantes       Prughjettu spificu - Projet spécifique       Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

Ce projet consiste à consacrer une journée autour de la notion d'engagement à des jeunes. Cette journée sera construite avec d'autres acteurs de la jeunesse (niveau local PIT, CAB, CDC) afin de proposer, de symboliser les jeunes aux dires déposés comme le Service Service le SNU en leur honneur. Cette journée se voudrait festive, il s'agirait de faire le lien entre d'autres jeunes de leur expérience de servir de l'intérêt tout au plus personnel une professionnel tout au proposant ce contenu dans le cadre d'une journée festive - Partenariat avec la PRATES

Comuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés : Bastia et son Agglomération

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée : 2760 €

**Parti riservatu à a Collittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :**  
Dumanda curata da - Demande prise en charge par : \_\_\_\_\_ Data - Date : \_\_\_\_\_  
Casu mai, cumitatatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du : \_\_\_\_\_

**FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :**

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement : Prevention sur les impacts de l'usage du Numérique chez les jeunes

Attività currenti - Activités courantes       Prughjettu spificu - Projet spécifique       Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

L'objectif de ce projet est de proposer aux jeunes différents supports ayant tous la même finalité et savoir gérer et mesurer les impacts des usages du numérique sur sa santé, ses comportements, son développement.  
Cela trait des séminaires numériques mise en place d'Esprit game de prévention sur la thématique du confort via le mobile et la réalisation de supports vidéos. Plusieurs intervenants spécialisés sur cette pratique seraient présents pour accompagner les jeunes - Notre Charge de Mission jeunes en trait également l'animation mais surtout la consolidation.  
Il s'agit en principe de prévenir des risques de Santé Mentale en lien avec le numérique.

Comuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés : Bastia et son agglomération

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée : 26475 €

**Parti riservatu à a Collittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :**  
Dumanda curata da - Demande prise en charge par : \_\_\_\_\_ Data - Date : \_\_\_\_\_  
Casu mai, cumitatatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du : \_\_\_\_\_

11 JAN. 2023

FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement : Plate forme Mobilité Solidaire

Attività currenti - Activités courantes

Prughjettu spicialu - Projet spécifique

Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

Nowu proponemu de mette en place des Bilans Mobilité, outil central de la Plate forme mobilité. Ces bilans permettent de relier les besoins à la mobilité qui bloquent l'inclusion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi et Bénéficiaires des PSA. Le conseiller mobilité fourni à la suite de ce bilan des pistes pour solutionner le problème, accompagner le bénéficiaire s'il n'est pas autonome et active la palette d'outils mobilité.

Objectifs :

- Apporter des solutions individualisées, pertinentes et durables
- Informer usagers et professionnels sur les aides et dispositifs existants
- Mettre en place les Bilans Mobilité pour aider à la mobilité autonome des usagers PSA et demandeurs d'emploi.

Comuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés : Bastia - Communauté d'agglomération Bastiaise

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée : 20 000 euros

Parti riservatu à a Cullittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :

Dumanda curata da - Demande prise en charge par :

Data - Date :

Casu mai, cumitatatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du :

FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement : Marche Solidaire

Attività currenti - Activités courantes

Prughjettu spicialu - Projet spécifique

Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

Il s'agit d'une livraison 2 fois par mois de janvier à décembre (sauf juillet et Août) d'un panier de fruits et légumes fourni par un marchand de l'arrondissement. L'offre est composée de 2 types de panier (3 et 5 euros) pour respectivement 8 et 12 kilos de fruits et légumes. Ces paniers sont destinés à des personnes ayant un revenu inférieur à 1200€ / mois pour une personne seule. Notre action est financée par des moments regroupant des participants à des repas partagés après en avoir cuisiné en commun.

Objectifs :

- lutter contre la précarité alimentaire / améliorer la santé (C.N de fruits & légumes)
- valoriser les circuits courts
- valoriser la saisonnalité des fruits & légumes.

Comuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés : Bastia - Communauté d'agglomération Bastiaise

Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée : 2500 euros

Parti riservatu à a Cullittività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :

Dumanda curata da - Demande prise en charge par :

Data - Date :

Casu mai, cumitatatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du :

17 JAN 2023

FINANZIAMENTI DUMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S):

Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement: Coffeur Solidaire "Age pour l'insertion par le soins de Coffeur"

Attività currenti - Activités courantes

Prughjettu spicialu - Projet spécifique

Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés:

**OBJECTIE:** Favoriser l'accès aux soins de Bien être pour les personnes en situation de précarité, d'exclusion, de handicap ou isolées, en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle, grâce à des soins de Coffeur, à des tarifs adaptés, permettant de retrouver estime de soi et confiance en soi et favoriser une réinsertion sociale et professionnelle.

**Descriptif:** Sur orientation de structures d'insertion sociale ou professionnelle les bénéficiaires sont accueillis à OPEA, désigné comme prescripteur, pour bénéficier de soins de Coffeur à tarifs adaptés. OPEA, au cours du temps d'échange et d'accueil, vérifie les critères d'éligibilité et bénéfice applicable, émet une fiche navette qui sera remis au Prestataire Coffeur. Un suivi mensuel est réalisé ainsi qu'un suivi des différents indicateurs.

Comuna(i) / Territoriu(ii) - Commune(s) / Territoires concernés: Bastia Communauté d'Agglomération Bastiaise

Montanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée: 6000 euros

Parti riservata à a Culltività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse:	
Dumanda curata da - Demande prise en charge par:	Data - Date:
Casu mai, cumitatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du:	

PEZZI CHÌ ACCORRINI PÀ L'ANALISI - PIÈCES NÉCESSAIRES À L'ANALYSE:

- Formulariu di dichjarazioni d'intinzioni - Formulaire de déclaration d'intention;
- Copia di u strattu di u Ghjurnali Ufficiali di a Republica chì porta dichjarazioni di a creazione di l'Associu - Copie de l'extrait du Journal Officiel de la République portant déclaration de constitution de l'association;
- Statuti, in vigori è firmati, di l'Associu - Statuts de l'association en vigueur signés;
- Ricivuta di dichjarazioni di creazione in Prifittura - Récépissé de déclaration de création en Préfecture;
- Ultima ricivuta di dichjarazioni di mudificazioni di l'Associu in Prifittura (sedi, titulu, ughjettu, scagnu...) - Dernier récépissé de déclaration de modification de l'association en Préfecture (siège, titre, objet, bureau...);
- Copia di u decretu di dichjarazioni d'utilità publica pà l'Associu concunati - Copie du décret de déclaration d'utilité publique pour les associations concernées;
- Processu verbali di l'ultima assemblea elettiva in conformità cù i statuti - Procès-verbal de la dernière assemblée électorale conforme aux dispositions prévues par les statuts;
- Attestazioni di l'Amministrazione fiscali chì indetta a situazione precisa di l'Associu in quantu à l'impositu nantu à i sucità è à a TVA sicundu u tipu d'attività soi - Attestation de l'Administration fiscale précisant la situation de l'association vis-à-vis de l'impôt sur les sociétés et de la TVA selon type d'activités menées;
- Attestazioni di l'Associu confirmandu ch'ellu hè à ghjornu di i so obligazioni fiscali è sociali - Attestation confirmant être à jour des obligations fiscales et sociales;
- Aggradimenti s'edda accori - Agréments si concernés;
- Ricacciu d'identità bancaria - Relevé d'identité bancaire.

Altri pezzi saroni da produciu pà una sizzioni locali colligata à un associu nazunali, do parmetta di stabiliscia u ligamu trà di elli - Outre les pièces constitutives du dossier telles que figurant ci-dessus, la section locale rattachée à l'association nationale devra fournir tout document permettant d'établir le lien entre elles deux, à savoir:

- i publicazioni à u JO, ricivuti dichjarazioni in Prifittura (creazioni è casu mai mudificazioni) di l'Associu nazunali; i statuti in vigori è à ghjornu di l'Associu nazunali - les parutions au JO, récépissés déclaration en Préfecture (création et modifications éventuelles) de l'association nationale; les statuts en vigueur et à jour de l'association nationale;
- a deliberazioni di u Consiglio d'amministrazioni chì porta creazione di a sizzioni locali - la délibération du Conseil d'administration portant création de la section locale;
- un'attestazioni di l'Associu nazunali chì indetta chì l'Associu hè à ghjornu di i so obligazioni regulamentari - une attestation de l'association nationale indiquant que l'association est à jour de ses obligations réglementaires;
- l'aggradimentu di u Presidenti nazunali o Presidenti di sizzioni chì attesta chì ùn devi fà nisuna dichjarazioni o sizzioni locali pressu à a Prifittura, chì u funzionamentu di a sizzioni hè in conformità incù l'ughjettu di a sedi nazunali, chì hè concessa à a sizzioni locali di fà i dumandi di sovvinzioni diretta pressu à i culltività publichi è di tucalli - l'agrément du Président national ou Président de section attestant qu'aucune déclaration ne doit être effectuée auprès de la Préfecture par la section locale, que le fonctionnement de la section est conforme à l'objet du siège national, que la section locale est autorisée à solliciter directement des subventions auprès des collectivités publiques et à les percevoir.

Stamponi a suggillu di l'Associu / Firma, suggillu i virtuali di u firmatariu  
 Tempon ou cachet de l'association / Signature virtuelle et qualité du signataire  
 Huguel François Directrice

Route Royale  
 20000 BASTIA  
 Tél. 04 95 30 12 05  
 SIRET : 434 214 895 00020

**FINANZIAMENTI DOMANDATI - FINANCEMENT(S) SOLLICITÉ(S) :**Ughjettu - Descriptif de l'objet du financement : Programma d'animazione giovani del Consiglio de Vie Sociale

11 JAN. 2023

 Attività currenti - Activités courantes Prughjettu spicificu - Projet spécifique Investimentu - Investissement

Pracisà - Détailler en quelques lignes l'objet du financement et les objectifs recherchés :

Ilm. Cunsigliu di Vie Sociale cunsist' di Juvini, di quarchi pruvinciale se riunisciu  
 hoiu lu 15 jurni e d'indica l'assemblea di accion' p' i d'ur jurni, luur quarchi  
 p' i accion' di sviluppu di l'annu' lu majo'rità di lu programmu' est celu accion'  
 destina' a animar lu quarchi jurni c'è lu liu' favorir lu rinvolu  
 m'is h'ndu' accion' di fonda' jurni lu r'agiu h'ndu' accion' p' i sabbatu  
 realizari en 2024. Lu prughjettu est lu accompagnar lu m'is di lu  
 a' lu r'espunsabilizari, a' lutar contra' d'isolamentu' e favorir lu cohesiun'  
 sociale. Au travu' di lu prughjettu est cunsist' lu d'isolu' e lu r'involu  
 di jurni quarchi p' i jurni di luur m'is. Il prughjettu est d'accedu' a  
 lu quarchi accion' di sviluppu culturale di sviluppu l'autonomia  
 en tant qu' un citoyen par-devenir actif et responsable.

Cumuna(i) / Territoriu(i) - Commune(s) / Territoires concernés : Bastia Quartiers Provoires Sud -Muntanti dumandatu - Montant de l'aide sollicitée : 7.365 €**Parti riservata à a Culltività di Corsica - Partie réservée à la Collectivité de Corse :**

Dumanda curata da - Demande prise en charge par : \_\_\_\_\_ Data - Date : \_\_\_\_\_

Casu mai, cumitatu tennicu di u - Le cas échéant, comité technique du : \_\_\_\_\_

**PEZZI CHI ACCORRINI PÀ L'ANALISI - PIÈCES NÉCESSAIRES À L'ANALYSE :**

- Formulariu di dichjarazioni d'intinziun' - Formulaire de déclaration d'intention ;
- Copia di u strattu di u Ghjurnali Ufficiali di a Ripublica chi porta dichjarazioni di a creazioni di l'Associu - Copie de l'extrait du Journal Officiel de la République portant déclaration de constitution de l'association ;
- Statuti, in vigori è firmati, di l'Associu - Statuts de l'association en vigueur signés ;
- Ricivuta di dichjarazioni di creazioni in Prifittura - Récépissé de déclaration de création en Préfecture ;
- Ultima ricivuta di dichjarazioni di mudificazioni di l'Associu in Prifittura (sedi, titulu, ughjettu, scagnu...) - Dernier récépissé de déclaration de modification de l'association en Préfecture (siège, titre, objet, bureau...);
- Copia di u decretu di dichjarazioni d'utilità publica p' l'Associu cuncinatu - Copie du décret de déclaration d'utilité publique pour les associations concernées ;
- Prucessu verbali di l'ultima assemblea elettiva in cunfirmatà cù i statuti - Procès-verbal de la dernière assemblée électorale conforme aux dispositions prévues par les statuts ;
- Attestazioni di l'Amministrazione fiscali chi indetta u situazione precisa di l'Associu in quantu à l'impositu nantu à i sucità è à a TVA sicondu u tipu d'attività soi - Attestation de l'Administration fiscale précisant la situation de l'association vis-à-vis de l'impôt sur les sociétés et de la TVA selon type d'activités menées ;
- Attestazioni di l'Associu cunfirmendu ch'ellu h'è à ghjornu di i so ubligazioni fiscali è sociali - Attestation confirmant être à jour des obligations fiscales et sociales ;
- Aggradimenti s'edda accion' - Agréments si concernée ;
- Ricacciu d'identità bancaia - Relevé d'identité bancaire.

Altri pezzi sarani da producà p' una sizzioni localu colligata à un associu nazionalu, da parmetta di stabiliscia u ligamu trà di elli - Outre les pièces constitutives du dossier telles que figurant ci-dessus, la section locale rattachée à l'association nationale devra fournir tout document permettant d'établir le lien entre elles deux, à savoir :

- i publicazioni à u JO, ricivuti dichjarazioni in Prifittura (creazioni è casu mai mudificazioni) di l'Associu nazionalu ; i statuti in vigori è à ghjornu di l'Associu nazionalu - les parutions au JO, récépissés déclaration en Préfecture (création et modifications éventuelles) de l'association nationale ; les statuts en vigueur et à jour de l'association nationale ;
- a deliberazioni di u Consiglio d'Amministrazione chi porta creazioni di a sizzioni localu - la délibération du Conseil d'administration portant création de la section locale ;
- un'attestazioni di l'Associu nazionalu chi indetta ch' l'Associu h'è à ghjornu di i so ubligazioni regulamentari - une attestation de l'association nationale indiquant que l'association est à jour de ses obligations réglementaires ;
- l'aggradimentu di u Presidenti nazionalu o Presidenti di sizzioni chi attesta ch' un devu fà nisuna dichjarazioni a sizzioni localu pressu à a Prifittura, ch' u funzionamentu di a sizzioni h'è in cunfirmatà incù l'ughjettu di a sedi nazionalu, ch' h'è cuncessu à a sizzioni localu di fà i dumandi di subvenzioni diretta pressu à i culltività publiche è di tucalli - l'agrément du Président national ou Président de section attestant qu'aucune déclaration ne doit être effectuée auprès de la Préfecture par la section locale, que le fonctionnement de la section est conforme à l'objet du siège national, que la section locale est autorisée à solliciter directement des subventions auprès des collectivités publiques et à les percevoir.

Stamponi o suggillu di l'Associu / Firma, suggillu ivintugh di u firmatariu  
 Tampon ou cachet de l'association / Signature, Nom et qualité du signataire  
 Huguet Françoise - Directrice

